

- CLXXVIII -

(p. 298)

- 1 (x) Deut hu ghenomp d'an abbati, deut genon plach iaouank,  
 eno na vanko doch hu nag aour nag an argant ;  
 - salocrach, va outrounez ! salocras na ien ket,  
 aon emeuz deus ho clezé, a zo sribin n'ho c'hosté ;  
 5 salocras va outrounez, salocras ne ien ket -  
 - Deut hu ghenon plach iaouank no pezo droug ebet -  
 ne ien ket va outrounez, guel ve din but devet ;  
 Deut hu ghenon.....  
 sellet plach,  
 10 - bet zo bet en abbati seiz plach divar ar mez,  
 seiz plac'h ha ken iaouankik ha nint ket deut e méz -  
 eno so bet seiz plah koant, nint ket dan gher distroet ;  
 - mar so bet seiz dan abbati chui a vo an eisvet  
 (dans la marge dr. longitudinalement : )  
 ne oa ket he chomps ganthe, ho chomps peur lavaret,  
 15 pa oa war lost an mach du a ei dan gher digouet  
 ha mouchet dezi he bek

2-3. A. me ien ket duzé,

4. S. sribin&gt;stribil

10. (LV. avait commencé par écrire ne ien ket puis s'est repris et a transformé ces trois mots en bet zo bet)

- CLXXVIII, 2 -

(p. 300.1)

Ben eun tri pev pe nn dra benag goudé  
 e oant o zri souezet e barz ar govent zé :  
 hag ali( ) tri larent neil deguilé  
 petra rimp ni deuz ar plac'h mé  
 20 interom hi dindan an oter vras  
 (p. 300.2)  
 er machadourik paour o fonet gan an hent  
 Biskoas ken souezet ne voa bet guellet eur sort torfet

- eur plach paour a grié choulé fors hi bué

- lezet ghene va bué

25 me valo deus an nous ha guo kreiz an dé  
 ar marchadourik paour, ben tri ze( )s goudezé  
 o tremen tall an ilis a glevas adaré  
 - en he be o tamant &.....

ha mès iè brema souden ( ) koutant

30 marcharoudik red vo gout an tri sorfet sé -  
 - marcharoudik emezan chui vo an tad paeron,  
 hag ar choar mahad( ) a vo ar vam baeron -

- marchadourik emezan an tri men an tri zé -

- o nan o nan emezan nek(et) ré zé né

35 pe oa digasset dean dean tri all neuzé

- ho ia ho ia emezan an tri man an tri zé

↑ -21. A. e monet

23-4. A. loskit

24-5. A. valei. - deuz ann (= kreiz an)

(les vers 23-5 sont entourés d'un trait circulaire)

-CLXXVIII- (pp. 462-4)

- 1 Venez avec nous à l'abbaye, venez avec nous, jeune fille,  
Là il ne vous manquera ni or ni argent
- Sauf votre grâce, Messieurs ! sauf votre grâce je n'irai pas ;  
J'ai peur de votre épée qui pend à votre côté
- 5 Sauf votre grâce, Messieurs, sauf votre grâce je n'irai pas.  
- Venez avec nous jeune fille, vous n'aurez aucun mal  
Je n'irai pas, Messieurs, j'aime mieux être brûlée.  
Venez avec nous ....
- 10 Regardez, jeune fille,  
- Il y a eu dans l'abbaye sept filles de la campagne,  
Sept filles si jeunettes, et elles ne sont pas sorties.  
Là il y a eu sept jolies filles : elles ne sont pas revenues chez elles  
- S'il y en a eu sept à l'abbaye, vous serez la huitième.  
Leur parole n'était pas par eux, leur parole pas prononcée
- 15 Qu'elle était sur la croupe du cheval noir et qu'ils arrivaient chez eux.  
la bouche baillonnée.  
Trois ou quatre, ou quelque chose plus tard,  
Ils étaient tous trois étonnés dans ce couvent-là :  
Et conseil ( ) ils disaient l'un à l'autre
- 20 Que ferons-nous de cette fille-ci ?  
Enterrons-la sous le maître-autel
- Un pauvre petit marchand, allant par le chemin  
Jamais n'avait été si surpris qu'en voyant un tel crime ,
- Une pauvre fille criait, demandait du secours
- 25 - Laissez-moi ma vie !  
Je marcherai la nuit et me cacherai le jour.  
Le pauvre petit marchand, trois jours ( ) plus tard,  
Passant près de l'église, entendit à nouveau  
Dans sa tombe se plaignant & ...
- Et ( ? ) à l'instant ( ) content
- 30 Petit marchand, il faudra (connaître ?) ces trois crimes là -  
- Petit marchand, dit-il, vous serez le parrain  
Et la sœur ( ) sera la marraine -
- Petit marchand, dit-il, ces trois-ci, sont-ils les trois ?  
- Oh non, Oh non ! dit-il, ce ne sont pas ceux-là.
- 35 Quand on lui amena, à lui trois autres alors :  
- Ho oui, Ho oui, dit-il, ces trois-ci, sont les trois.  
Dans le feu ils ont été rôtis, leurs cendres jetées au vent  
Leur corps fut mis ( ? ), leur corps pour leur péché.